



LE LIEN

**BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX**

N° 74 - DECEMBRE 2012

Siège social :

Mairie de Grande Rivière
39150 SAINT LAURENT EN GRANDVAUX

**Vivement la
prochaine exposition
des Amis du
Grandvaux !**


est imprim

GERANTE : Fabienne LACROIX 39150 GRANDE - RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN - 1166 - 7338

DEPOT LEGAL
2nd Semestre 2012



SOMMAIRE DU NUMÉRO 74

Éditorial - Le retour du coffre de roulier	p. 3	<i>Fabienne Lacroix</i>
Nos prochains rendez-vous	p. 4	
Les armoiries de St-Laurent...Thème et variations	p. 5	<i>Jean Louvier</i>
La fête des viaducs à Morez	p. 8	<i>Michel Colin</i>
Brèves du temps passé	p. 9	<i>Jean Louvier</i>
Vers le chalet, poème	p. 11	<i>Charles Maublanc</i>
Une fromagère du Grandvaux	p. 12	
Trois lacs au nord du Grandvaux	p. 13	<i>Bernard Leroy</i>
Une bicyclette pas ordinaire	p. 18	<i>Roger Grandmaître</i>
Qui était Monsieur Dourlot ?	p. 19	<i>Maryse Hugon</i>
En marge de l'exposition 2012 :		
♦ Le chanvre - les peigneurs de chanvre (poème)	p. 20	<i>Alphonse Gaillard</i>
♦ Les pignards	p. 21	
♦ Profession peigneur de chanvre	p. 22	
♦ Un passeport pour les pignards	p. 23	<i>Bernard Leroy</i>
♦ La couture ou la transmission d'un savoir	p. 24	<i>Bernard Leroy</i>
Les animations de l'expo 2012	p. 25	
Les Amis du Grandvaux à St-Étienne du Bois	p. 26	<i>Christine Leroy</i>
Robert Le Pennec	p. 27	<i>Jean Louvier et B. Leroy</i>
Fabriquer du morbier à Morbier en 2012 ...	p. 28	<i>Photos L. et R. Grandmaître</i>

SURPRISE ! LE FORMAT DU LIEN A CHANGÉ

Explication :

Pour un coût identique, notre imprimeur nous a proposé un journal tout en couleur et un papier couché de meilleure qualité.

Avantages :

Le Lien est plus beau et plus facile à lire car ce papier apporte plus de netteté aux textes et aux photos.

Comme Le Lien est entièrement en couleur, nous n'avons plus à adapter nos illustrations ni l'ordre des articles en fonction d'un nombre de pages couleur limité. Nous en avons profité pour dynamiser la maquette.

Par contre, si ce nouveau format vous déplaît, merci de nous en communiquer les raisons. En fonction de la teneur des remarques, nous déciderons de l'adopter ou de l'abandonner.

Association Les Amis du Grandvaux - Mairie - 39150 Grande-Rivière
Courriel : amisdugrandvaux@free.fr - Site internet : <http://amisdugrandvaux.com/jura>

Les articles insérés dans Le Lien restent sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la responsabilité de l'association.

ÉDITORIAL

Cet été aura été riche en rencontres et en échanges de toutes sortes. L'exposition « Trésors d'antan au fil des plantes » aura permis à un grand nombre d'entre nous d'apprendre beaucoup sur le tissu d'origine végétale, mais aussi sur la manière de l'obtenir ou de l'embellir avec les moyens d'autrefois. Devant l'ampleur du sujet, nous avons dû nous limiter pour que tout tienne au rez-de-chaussée de la maison et pendant trois semaines nous découvrons chaque jour quelque chose de plus avec nos démonstrations ou nos visiteurs. Plus le temps passait et plus les commentaires de l'exposition s'enrichissaient d'informations, astuces ou anecdotes. A tel point que certains auraient aimé qu'elle continue. Mais c'était sans compter la fatigue qui s'accumulait pour les permanents.

De réels liens se sont noués avec nos animateurs. D'ailleurs, nous n'avons pas manqué de nous rendre à la fête de la « paria » qu'organisent tous les ans les gens de Saint Etienne du Bois (voir page 26). A ce propos, si vous en avez l'occasion allez visiter leur musée, il vaut la peine.

L'année s'achève donc, épuisante mais pleine d'intérêt et voilà les Amis du Grandvaux déjà repartis dans les projets de 2013. Après la métamorphose des trois pièces du logement de bise, c'est au tour de la cave de se transformer. Et cette année, il faudra aussi que la cuisine de la Louise reprenne vie. Maintenant que l'avaloir a retrouvé son allure ancienne, nous voudrions bien essayer le four à pain. Mais avant tout cela, nos hommes du vendredi manient les marteaux-piqueurs pour pouvoir poser les épaisses cadettes au sol, décrépissent les murs et sortent les brouettes de déblais. Bien que tous septuagénaires ou presque, leur motivation est toujours aussi grande et leur plaisir partagé. Pendant ce temps, les Louisettes continuent l'inventaire en n'oubliant pas de remettre de temps en temps du bois dans le feu. A l'Abbaye, un autre chantier est en cours chez la Joséphine. La commune de Grande-Rivière nous prête une partie du grenier de la maison pour ranger des affaires au sec. Une équipe a entrepris de recouvrir le sol de parquet pour empêcher les déplacements de poussière du béton brut de la dalle. Michel et Ottilio multiplient les étagères de chaque côté pour améliorer encore les rangements de tout le stock de linge blanchi sur pré et donné à l'occasion de l'expo.

Les bras travaillent, mais les têtes cogitent aussi. Des rencontres se profilent déjà pour développer le thème choisi pour la prochaine exposition. Alors si la fin de l'année est proche, la fin du monde n'est encore pas prévue pour tout de suite aux Amis du Grandvaux.

Que leur enthousiasme associatif vous accompagne toute l'année 2013 ! Meilleurs vœux à tous !

UNE HISTOIRE ÉMOUVANTE



Une dame dont les ancêtres étaient de Fort-du-Plasne avait hérité d'un coffre de la maison familiale vendue lors d'une succession. C'était le coffre du fond de la grange, dans lequel on rangeait des objets. Mais dans sa maison du Berry, elle trouvait qu'il ne correspondait plus à rien. Alors cet été, elle est venue en vacances avec son mari à Saint-Laurent pour ramener le coffre dans son Grandvaux d'origine. C'est là qu'il avait sa place. Ils nous l'ont apporté chez la Louise.

Nous leur avons appris qu'il s'agissait d'un coffre de roulier. L'association n'en possédait pas encore. C'est un don précieux et la démarche nous touche beaucoup.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Jeudi 21 mars 2013 à 20 heures

salle du 1^{er} étage de la mairie de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Conférence de Jean-Luc Mordefroid

Directeur du musée d'archéologie de Lons-le-Saunier

Évocation patrimoniale des moulins à vent comtois (XIV^e-XIX^e s.)

Mardi 30 avril 2013 à 20 heures

salle du 1^{er} étage de la mairie de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Assemblée générale

Mercredi 1^{er} mai 2013

Sortie à Nozeroy

les renseignements vous parviendront avec la convocation à l'assemblée générale

avril

Animation par la colonie des Mussillons

(randonnée, photos, écriture)

Au printemps

Projection de film inauguration viaducs Denis Bépoix

(s'il peut se procurer une copie)

AVIS DE RECHERCHE

Pour un prochain Lien, nous recherchons tous documents, photos, témoignages, relatifs au Cours Complémentaire de Saint Laurent (ancêtre du collège) , à la pension Chambard et autres lieux d'hébergement, enfin à tout ce qui touche à cette période.

Merci de bien vouloir les faire parvenir à Bernard Leroy La Renardière - 39 150 PRÉNOVEL ou Fabienne Lacroix – La Motte 39 150 – GRANDE-RIVIÈRE



Nous avons perdu plusieurs vêtements authentiques de 1900 dans l'incendie survenu une nuit d'octobre à Saint-Laurent. Ils avaient été centralisés chez Ginette après la fête des viaducs avant qu'on les reporte chez la Joséphine. Or l'immeuble de son ancien magasin, à l'exception de la cave, a été totalement détruit par les flammes. Fort heureusement, ses locataires ont pu être évacués par la grande échelle des pompiers et il n'y a eu aucune victime alentour. Mais, nous sommes de nouveau à la recherche d'habits anciens que l'on portait pour sortir le dimanche ou pour les fêtes. Pensez à nous, ne les jetez pas. Le public apprécie beaucoup que nous soyons costumés. Merci.

LES ARMOIRIES DE SAINT-LAURENT, THÈME... ET VARIATIONS

Origine des armoiries

Le blason a commencé à être en usage dès l'an 1000. Les chevaliers qui participaient aux tournois prirent diverses marques pour se faire reconnaître. Ils les portèrent d'abord sur leur bouclier et cottes d'armes d'où leur appellation d'armes ou d'ARMOIRIES. Au combat également, le chevalier, bien "emballé" dans son armure devient aussi reconnaissable.

Au XII^e siècle, l'usage d'armoiries s'étend aux non combattants : femmes, villes, et au XIII^e siècle, à toute la société sans distinction de classe.

Mais l'adoption des emblèmes qui distinguent une famille noble ou roturière, une collectivité, vise un autre objectif.

En 1696 un édit d'enregistrement des armoiries fut pris dans un but fiscal : 116 944 personnes (dont environ 80 000 non nobles), 2171 villages, 934 villes, firent enregistrer leurs armoiries, ce qui rapportera 5 800 000 livres au Trésor Royal ! Il fallait y penser.

On ira même jusqu'à contraindre certains membres de la petite bourgeoisie à déclarer leurs armes - parfois inexistantes – sous peine d'une amende de 300 livres et à la confiscation d'une partie de leurs biens !

Il faut encore savoir que chacun est libre d'adopter les armoiries de son choix sous réserve cependant qu'elles ne soient pas déjà portées par une autre famille.

Mais l'HÉRALDIQUE (science du blason) impose un certain nombre de règles ... pas toujours respectées.

Les principales couleurs et leur signification

Le bleu (azur) : majesté, beauté

Le rouge (gueule) : courage, hardiesse, intrépidité

Le vert (sinople) : espérance, abondance, liberté

Le jaune (or) : richesse, force, foi, pureté, confiance

Le blanc (argent) : innocence, blancheur, virginité

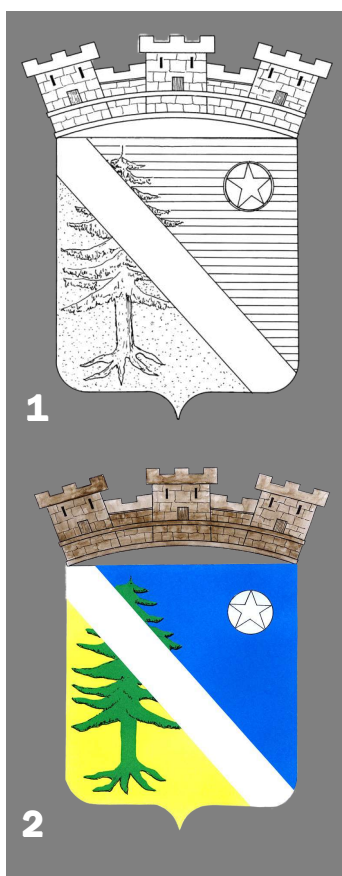
Ces couleurs peuvent être représentées par des gravures sous forme de points, traits, ou hachures, ce qui permet de réaliser en couleur d'origine des armoiries sculptées sur un édifice ou un monument.

Le blason de la commune de Saint-Laurent

Dans un précédent article (le Lien n° 72) il a été signalé la présence d'un blason sur le monument aux morts de la guerre de 1870 érigé vers 1900, qui pourrait être la plus ancienne représentation connue des armoiries de Saint-Laurent, bien que l'entête d'une lettre datée de 1892 contienne un blason de toute autre facture représentant un mouton ...

Nous reproduisons ci-contre le blason tel qu'il existe sur le monument (1) et le même coloré en tenant compte des gravures qui y figurent (2).

On notera que le sapin a les racines nues, il est donc « arraché ». Est-ce une allusion au défrichage important effectué à une autre époque ?





Ou plus simplement l'emblème du haut Jura. Un sapin identique figure sur les armoiries de la ville de MOREZ créées en 1867.

Dans un registre de la Société mutuelle des sapeurs pompiers de Saint-Laurent datant de 1900 figure un blason (3). Curieusement, le sapin est posé et non pas arraché, et l'étoile à cinq branches s'est transformée en une étoile à quatre branches et quatre rais. Peut-on imaginer tout simplement une fantaisie de l'imprimeur ? Il est vrai que notre « emblème » connaîtra un certain nombre de modifications au cours des années.

On a pu remarquer que le blason était surmonté d'une couronne murale. Cet ornement était utilisé pour accompagner les armoiries des villes. Les remparts qui y sont représentés étaient effectivement l'élément symbolique qui différenciait les villes des simples bourgs, faisant ressortir l'autonomie municipale et les libertés locales.

Nous avons remarqué la transformation de l'étoile à cinq branches, fréquente en héraldique, en une étoile à quatre puis huit rais ressemblant vaguement à une rose des vents. À moins qu'elle soit le symbole du voyage et de l'intense activité commerciale des Grandvalliers.

Mais il est certain que ce blason n'a pas appartenu à une des familles qui ont marqué l'histoire locale, et pourrait être relativement récent (XIX^e siècle).



La grande instabilité de nos armoiries

Dans les années 1950, le blason apparaît sur le diplôme du certificat d'études (4) mais différentes modifications y ont été apportées quant à la couleur et à la position du sapin qui recouvre la bande.

Il figurera d'ailleurs dans l'ancienne salle des fêtes de Lons-le-Saunier, détruite dans l'incendie de 1983.

En 1956, le directeur des Archives Départementales proposa d'autres couleurs car en héraldique on ne juxtapose pas deux métaux (or et argent). Deux modèles furent soumis à la municipalité (5 et 6). On ne connaît pas la suite qui fut réservée à cette proposition.

Des modifications furent encore apportées à plusieurs reprises sur les plaques de rues, les véhicules communaux et même certains documents.

Puis le 8 Avril 1993, en réponse à une demande du Maire de Saint-Laurent, le directeur des Archives départementales apporte la précision suivante :



Le blason est « d'or à bande d'argent, sur le tout un sapin de sinople (vert) surmonté d'une étoile à huit rais d'azur »

Voici donc actuellement, les armes officielles de la commune (7). Une copie, sculptée sur bois, est visible dans la salle du conseil municipal, au premier étage de la mairie. Nous avons définitivement perdu la couronne murale et l'étoile traditionnelle à cinq branches, mais nous avons quand même gardé le sapin ... ce qui est le plus important pour les Grandvalliers !

Jean Louvier

Au hasard des rues et des bâtiments municipaux, les armes actuelles de la ville se permettent parfois quelques fantaisies mais l'essentiel demeure.



Mosaïque de Denis Goisset



Grand autocollant (34 x 44 cm)



Plaque de rue en fonte d'aluminium



Plaque de rue en tôle émaillée

Sources :

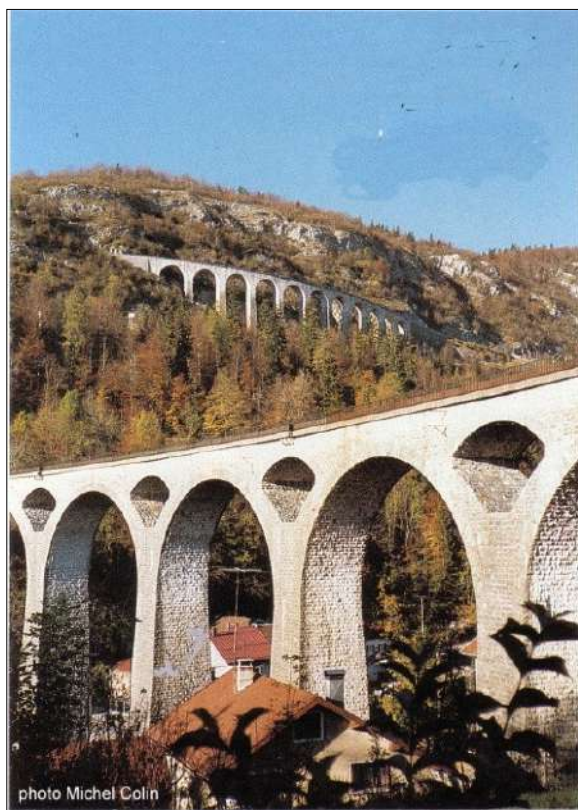
Nicolas Vernot, 2003, notice sur les armes de Saint-Laurent. J.M. Thiébaud, 1992, *Petit dictionnaire des termes du blason*. P.P. Dubuisson, 1757, *Armorial des principales maisons du royaume*.

LA FÊTE DES VIADUCS... À MOREZ

Et voilà...maintenant les centenaires se reposent (à les regarder ils ne sont pas très actifs..) je parle des viaducs...majestueux... emblématiques ...d'une imagerie célèbre que l'on ne cesse d'admirer à chaque passage.

Nous étions donc conviés à la fête des viaducs, Amis du Grandvaux et amis de tout ce qui touche au patrimoine.

Le quartier des viaducs ou quartier du bas de Morez, c'est aussi l'ancien octroi, l'auberge de la Croix Blanche, les Essarts, le chemin de la cour du roi ...Le bas de Morez, soit le bas des Essarts, toute la partie droite de l'Évalude appartenait à Morbier, et c'est en 1809, par un décret impérial du 18 juillet signé par Napoléon 1^{er} à Schoenbrunn en Autriche, qu'il fut rattaché à Morez.



Le cadre de la fête étant posé, les réjouissances commençaient par un défilé depuis la mairie du lieu...nous étions donc là, costumés en 1900 bien sûr. Le Rémy arborait une moustache

naissante (il n'avait pas eu le temps d'en avoir plus), la Ginette toute pimpante (et ragail-lardie quand il faut se déguiser), toutes ces Dames et Messieurs en toilettes noires comme c'était la mode en ces temps. Ce noir tranchait avec les costumes de la merveilleuse équipe Portugaise venue animer la journée (mais pourquoi nos amis Portugais ! alors que ce sont en majorité des immigrés Italiens qui ont œuvrés aux viaducs. C'est dommage pour les descendants de ces spécialistes tailleurs de pierre ou maçons, et ils sont nombreux). On revient aux toilettes de l'équipe dont les acteurs se reconnaissaient à peine entre eux sous leurs accoutrements...enfin accoutrements c'est un mot un peu dur...déguisement aussi...disons une remise aux normes vestimentaires du siècle fêté. On avait aussi notre curé (il avait même la tête de l'emploi, je pense qu'il devrait persister dans cet esprit, nous n'avons plus guère de gens de ce rang chez nous...quoiqu'un certain homme de lettres du pays...) La présidente était toute attendrie devant son petit fils profitant de la poussette 1900 (carénée bois et roues pleines). Aimée, en grande Dame, s'était installée en voiture ancienne (souvenirs... souvenirs...dommage, le chauffeur n'était pas un Comte...). Liliane-Déclic ne manquait pas une photo surprise. Roger s'évertuait à remonter le temps en pédalant en arrière sur un vélocipède aussi vieux que les viaducs. Nous avions bien sûr nos rouliers, fouet claquant, Perpignan en main... (C'est la marque du fouet dont le nom est resté depuis des temps anciens). Enfin chacun avait fait preuve de recherche dans son habillement et son rôle. Nous étions nombreux à nous être déplacés. Personnellement, gibus haut, j'étais ravi de retrouver le quartier de mon enfance. Monsieur le Maire de Morez (qui est Grandvallier, enfin... un ratrait) portait aussi gibus et redingote.

Défilé très applaudi par une foule dense, ce qui a quelque peu dérangé l'organisation légèrement dépassée. Apéritif plein air rue des Essarts (où les gens une fois servis ne savent pas s'éloigner du buffet, c'est gratuit, alors les mames s'empiffrent). Passage devant la guin-

guette, animée avec brio par Madame Girod, prof d'accordéon. Rien de prévu pour danser, dommage pour l'ambiance guinguette.... (En d'autres temps, pas si lointains, il y avait un lavoir couvert à cet endroit). Repas sous chapiteau, (copieux et délicieux), en remontant le chemin de la cour du roi (ancienne route impériale). Bernard a bien essayé d'en pousser une en fin de repas, puis une autre en bruyant avec des bouteilles pour attirer l'attention des convives présents, mais personne n'a réagi, pauvre Bernard, pourtant il aurait bien aimé en pousser une troisième ! Jean-Pierre non plus n'a pu faire valoir ses revendications de roulier anti chemin de fer, pas de micro de libre, même après les discours.

La dictée à l'ancienne a eu son succès. Fabienne, Liliane, Marie-Noëlle, Christine, ont gratté avec plus ou moins de réussite, mais bravo pour votre participation. Vous vous êtes pas mal débrouillées Mesdames. Oh !... elles ont fauté de deux à sept fois, suivant le tempérament de la candidate...(c'était une dictée... pas une confession...). Soit, il y a faute et faute. et malgré tout, fauter deux à sept fois...hein...ce n'est pas un drame !...les Dames d'antan, aux dires de nos anciens, fautaient autant que nos belles actuelles...y'a pas à en rougir...oh le coquin !

Très bonne journée pour l'équipe... et prêts pour le bicentenaire...

Michel Colin

BRÈVES DU TEMPS PASSÉ (suite du n° 73)

Les pièces « rognées »

En 1803, des pièces d'or de 24 et 48 livres à l'effigie de Louis XVI sont couramment utilisées. Le poids de la pièce de 24 livres est de l'ordre de 7 grammes et celui de la pièce de 48 livres d'environ 16 grammes.



Louis d'or à la tête nue de Louis XVI, émis en 1786 à Rouen (lettre B)

Quelle bonne aubaine pour des petits malins qui vont prendre plaisir à limer le pourtour de ces pièces pour récupérer un peu de métal précieux dont la valeur à l'époque est de 3 francs 10 le gramme (actuellement de l'ordre de 40 €).

Cette pratique dura un certain temps jusqu'au jour où les spécialistes du ministère des finances constatèrent que bien des «Louis» devenaient de plus en plus légers...

La supercherie découverte, il fut décidé que les pièces ainsi « rognées » se trouvant en dessous du poids légal ne devraient être reçues et données en paiement « que pour le poids qu'elles ont conservé ».

Ainsi la valeur d'un «Louis» de 24 livres ne

pesant que 6 grammes serait de 18 francs 62 au lieu de 22 francs pour une pièce normale.

Dans les établissements bancaires et les services financiers, les caissiers, ont dû passer de bons moments à peser les pièces...sans balance électronique...

Triste fin pour un faux monnayeur...

Le Préfet du Jura informe les Maires que le 2 mars 1810 la cour de justice criminelle du Doubs a condamné M.J.A., horloger, natif de La Rixouse, arrondissement de Saint Claude, à la peine de mort, aux dépens de la procédure, et à la confiscation de son bien, pour avoir fabriqué et distribué des fausses pièces de 5 francs, monnaie Nationale. Il a subi son jugement le 3 du même mois.

A l'époque on ne devait pas connaître le sursis ni la remise de peine !



37 mm - 25 g

Les débuts de l'Euro

En application des dispositions d'une loi en date du 14 juillet 1866, une convention a été conclue entre la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse « à l'effet d'établir un régime monétaire uniforme entre ces quatre états ».

En vertu de cette convention, les monnaies d'or, les pièces de 5 francs en argent et les

monnaies d'appoint de ces états seront admises à circuler en France et reçues en paiement par les caisses publiques et les particuliers dans toute l'étendue de l'Empire, comme les pièces nationales.

Ces quatre états se sont engagés à fabriquer désormais leurs monnaies sur un modèle uniforme et à démonétiser les pièces frappées dans des conditions différentes.

La poste aux lettres. Mise en place des boîtes rurales

Le 25 mars 1830, le Préfet informe les Maires qu'un nouveau service de la distribution des lettres dans les communes rurales doit être mis en activité à dater du 1^{er} avril prochain.

« Des boîtes aux lettres, garnies de serrures, de leur clef et même de branches de fer qui doivent servir à les attacher, seront envoyées sur chaque bureau de poste du département. Il appartient aux maires de déterminer la place où elles seront mises ». Ces boîtes seront relevées par un facteur rural.

Il est recommandé de choisir de préférence l'exposition au nord pour éviter que le bois ne soit soumis à trop d'alternatives de sécheresse et d'humidité afin qu'il ne se détériore pas trop vite.

Création d'établissements de bain et lavoirs publics.

Il a été constaté que les établissements de bains existant dans les villes font payer trop cher les bains qu'ils administrent pour que la classe ouvrière puisse en profiter.

Une loi (3 février 1851) prévoit des crédits pour encourager la création, par les communes, d'établissements de bains et lavoirs publics gratuits ou à prix réduits.

Cette loi est une nouvelle preuve de la sollicitude du gouvernement en faveur des classes laborieuses...

Création d'une caisse de retraites.

C'est une loi (du 18 juin 1850) qui crée, sous la garantie de l'État, une caisse des retraites ou rentes viagères pour la vieillesse. Tout individu peut, par le versement annuel de faibles écono-

mies, s'assurer une vieillesse à l'abri du besoin.

Les versements sont reçus à la caisse des Receveurs par sommes de 5 francs ou de multiples de 5 francs.. Lorsque le déposant est marié, le versement doit profiter par moitié à son conjoint.

À titre d'exemple, un homme de 30 ans qui déposera 30 francs par an (soit 10 centimes par jour de travail) en retirera à 50 ans une rente viagère de 102 francs qui pourrait se monter à 260 francs s'il attend jusqu'à l'âge de 60 ans.

C'était un début...

Les restos du cœur en 1832...déjà ?

C'est un décret du 24 mars 1812 qui ordonne la distribution de soupes qui seront plus ou moins copieuses selon le prix et la nature des légumes employés, mais elles formeront toujours une nourriture bonne et saine. « Le problème à résoudre consiste à composer pour 1 sous 6 deniers la soupe la plus copieuse et la meilleure possible. »

Il est précisé qu'une soupe ne peut suffire à la nourriture d'un homme : elle doit y contribuer en assurant la subsistance de la classe la moins aisée de la population.

À titre d'exemple on peut citer la ville de Lons-le-Saunier qui distribue chaque jour 520 à 530 soupes d'un volume d'un demi-litre composées avec :

Source : Mémorial administratif du Jura

pois	une mesure et demie	7,50 fr
haricots	une mesure	5,00 fr
lentilles	3/4 de mesure	3,75 fr
Pommes de terre	5 mesures	5,00 fr
Grux (?)	1/4 de mesure	3,00 fr
fèves	1/4 de mesure	1,40 fr
graisse	trois livres	2,75 fr
sel	six livres	1,30 fr
bois		4,00 fr
main d'œuvre		1,90 fr
Qui coûte en tout		35,60 fr



VERS LE CHALET

C'est l'heure habituelle où, dans le jour qui baisse,
 Les paysans ployés sous le pesant bidon,
 S'en vont de leur pas lent sans à-coups ni faiblesse,
 Porter au chalet bas leur crémeuse boisson.

La charge est suffisante et la bise traîtresse,
 Mais le froid et le gel, farouches compagnons,
 N'ont de prise sur eux, car ils ont la rudesse
 De leur propre climat, nos braves montagnons.

Qu'importe une rafale au sentier qui se brouille,
 Qu'importe la menée où le pied s'engloutit,
 Pourvu que le lait emplisse au ras la bouille.

Charles Maublanc, 1933.

UNE FROMAGÈRE DU GRANDVAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE LARGILLAY-MARSONNAY

Ce jourd'hui trois janvier de l'année mille sept cent quatre vingt douze.

Le Conseil général de la Municipalité de Largillay étant assemblé à la forme ordinaire :

S'est présentée Marie Reine Bailly du Grand-Veaux. pour fabriquer les fromages en façon de Vachelin :

Elle s'oblige de fournir toute instrument nécessaire pour lad fabrique de fromage :

Elle s'oblige de les faire dans la maison de chaque particulier et lesdits particuliers seront obligés de la nourrir lors-quelle fabriquera leur fromage ce qui commencera aux premier d'avril et finira aux quinze d'octobre moyennant la somme de trente trois livres.

Ladite somme lui sera payé à la fin de son ouvrage et un sols par vache à la Saint Jean d'été et une pinte de bled par vache payé à la Saint Michel.

Et de plus nous avons convenu avec Claude-Joseph Gauthier de Largillay pour nous fournir une cave pour placer nos fromages pour le prix et la somme de six livre que lad municipalité s'oblige de payer aud Gauthier aux même terme de lad ...

Fais à Largillay les ans mois et jours susdits.

(suivent dix signatures)

Enregistré à Orgelet le 23 Germinal An Une.

Document communiqué par Michel Jacquemard

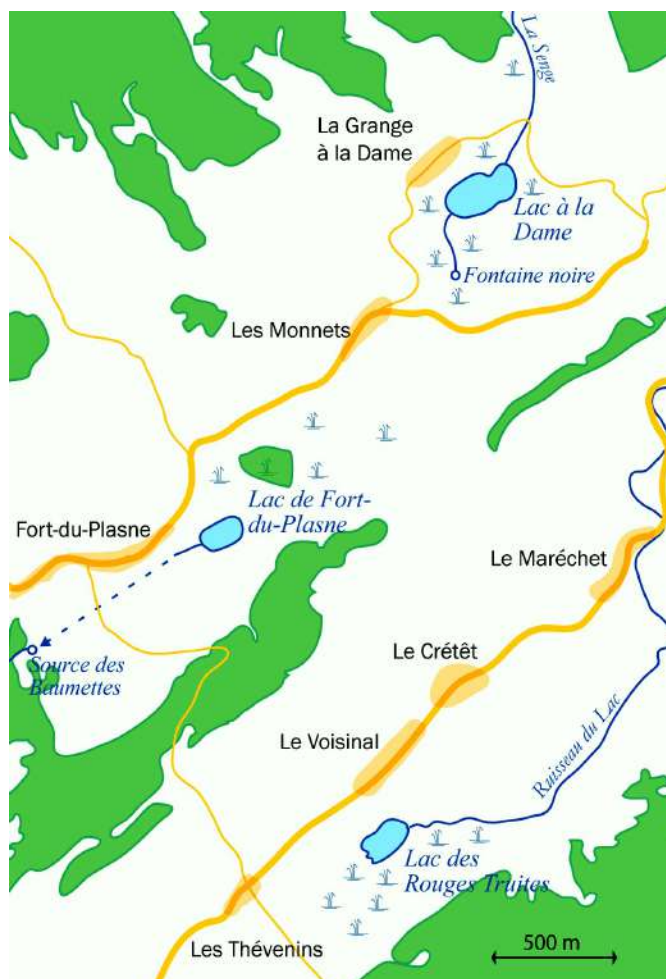
Remarque : pour garder le caractère original de ce texte, il a été recopié tel qu'il a été inscrit au Registre des Délibérations.



Le chalet de Chaux-des-Prés vers 1900. Notre fromagère n'a connu ni ce chalet ni aucun autre puisqu'à la fin du XVIII^e siècle le fromage se faisait, à tour de rôle, dans chaque ferme. (carte postale ancienne, collection Robert Clément)

TROIS LACS AU NORD DU GRANDVAUX

Ces trois lacs se ressemblent. Est-ce dû aux particularités géologiques locales, aux activités humaines ou au hasard ? Quoi qu'il en soit, ils ont tous trois une superficie, une profondeur et un environnement proches. Animant des paysages typiquement jurassiens, ils se laissent admirer de loin car leur approche est malaisée et peu recommandable.



LE LAC DES ROUGES TRUITES

Quelle est l'origine de ce nom surprenant ? Rousset, repris par Magnin, l'explique par la présence dans ses eaux de perches à nageoires rouges. Personne sur place n'ayant pu confirmer cette explication, nous laissons à l'auteur du Dictionnaire des communes la responsabilité de ses écrits. Le nom étant original et plaisant, acceptons la légende.

Le lac est situé au centre d'une vaste zone humide, ce qui rend son abord très difficile, en tous cas dangereux. Les berges descendent de façon abrupte de deux ou trois mètres et par endroit, avancent sur l'eau. Le pourtour du lac ne connaît plus d'interventions humaines (fauche, pâture, écobuage...), ce qui en fait une intéressante réserve spontanée pour la faune et la flore.

On lui connaît au moins une alimentation de surface : au sud-est, un ruisseau prenant sa source sous le Mont-Noir, à la Grande Fontaine. D'autres petites sources contribuent également à son alimentation, ce qui fait que son bassin versant est très difficile à cerner. Son émissaire, au nord-est, s'appelle le Ruisseau du Lac. Il rejoint le Galavo descendant de la Grange à l'Olive au lieu-dit La Gypserie. Ce cours d'eau permanent, rejoint la Saine à Foncine-le-Bas.

Le lac des Rouges Truites passe pour abriter dans ses eaux quelques poissons de belle taille comme ce brochet pêché il y a quelques années.

Lac des Rouges Truites	
superficie	3,4 ha
dimensions	235 m sur 150 m
profondeur	9 à 10 m (d'après Magnin)
altitude	922 m
Bassin versant	Non déterminé
Alimentation	eaux de ruissellement et ruisseau prenant sa source à la Grande Fontaine et diverses sources.
Émissaire	Ruisseau du Lac puis Galavo rejoignant la Saine à Foncine-le-Bas
statut	privé, droit de pêche au propriétaire



Photo Jean-Pierre Thouverez



Le lac des Rouges-Truites vu depuis l'ancienne voie du tram

LE LAC DE FORT-DU-PLASNE

Moitié moins grand que le lac des Rouges Truites, il possède de nombreux points communs avec lui, en particulier sa situation au milieu d'une zone humide bordée d'une tourbière, sans oublier son abord tout aussi délicat.

On a pu le qualifier d'étang, mais il s'agit clairement d'un lac : sa profondeur est significative, son niveau varie peu et son origine est naturelle.

Il reçoit les eaux de ruissellement de la dépression dont il occupe le centre et est alimenté en outre par des sources sous-lacustres mal connues. Son émissaire aérien, en sud-ouest, n'est visible qu'après des pluies importantes. C'est alors que le ruisseau dit "des Premiers Prés" se forme et se perd rapidement à hauteur de la scierie. Ses eaux réapparaissent à la source des Baumettes, sous le village, à 850 mètres au sud-ouest. La dénivellation est d'un peu plus de 20 mètres.

À ce propos, signalons un article fort bien documenté paru dans la « Petit Placu » de l'été 2012 et traitant du Creux des Baumettes situé sous l'ancienne cure du village. La source coule dans la partie basse de ce creux dont l'origine est naturelle mais qui a été beaucoup aménagé

au cours des siècles.

La source donne naissance au ruisseau de Devant qui rejoint la Lemme au Pont de Lemme. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le moulin des Baumettes, construit à environ 80 mètres sous la source, utilisait les eaux parfois parcimonieuses du ruisseau. Les Amis du Grandvaux ont découvert ce beau site encore bien visible, lors de la sortie du 1^{er} mai 2006 sous la conduite de William Goyard.

Lac de Fort-du-Plasne	
superficie	1,6 ha
dimensions	180 m sur 100 m
profondeur	5 à 10 m (d'après Magnin)
altitude	885 m
Bassin versant	non déterminé
Alimentation	eaux de ruissellement.
Émissaire	Épisodique : ruisseau puis entonnoir en cas de fortes pluies
statut	privé



Le lac de Fort-du-Plasne dans les années 50 (reproduction d'une carte postale CIM)



LE LAC À LA DAME

Situé sur la commune de Foncine-le-Bas à cent mètres de la limite avec Fort-du-Plasne, ce petit lac fait clairement partie du Grandvaux géographique, d'autant plus qu'il est alimenté principalement par les eaux de la Fontaine Noire située au sud du plan d'eau, sur le territoire de cette dernière commune. À 200 mètres de sa rive nord-ouest, le hameau de La Grange à la Dame lui donne un cachet plus familier que ne possèdent pas ses deux voisins, plus éloignés des maisons. D'un abord difficile, ses berges tourbeuses sont tout de suite abruptes, sauf sous le hameau de la Grange à la Dame où un sentier en pente douce permet la mise à l'eau de barques de pêcheurs.

Outre la source de la Fontaine Noire, à 200 m au sud, le lac reçoit les eaux de ruissellement de son bassin versant constitué essentiellement de prairies et de zones humides. Son émissaire, le ruisseau permanent de la Senge (appelé Bief du Châtelet par Magnin) coule vers le nord et rejoint la Saine immédiatement en aval des gorges de la Langouette, sous le hameau de Montliboz, hameau des Planches. Arrivée au confluent, la Senge aura parcouru 3130 mètres et perdu 208 mètres.

Plusieurs légendes sont attachées au Lac à la Dame : celle de son origine qui serait due à Gargantua ou bien à un diable amoureux. Le récit le plus connu est celui de la dame du lac, fée ou druidesse à l'humeur changeante ... Les lecteurs curieux pourront visiter les pages consacrées au lac sur le site internet de Jean-Michel Guyon : <http://jeanmichel.guyon.free.fr>

Signalons un beau coup d'œil sur le lac et la Grange à la Dame depuis le Mont à la Chèvre facilement accessible depuis Les Monnets.

Lac à la Dame	
superficie	4,5 ha
dimensions	325 m sur 150 m
profondeur	11,5 m (d'après Magnin)
altitude	878 m
Bassin versant	non déterminé
Alimentation	Source de la Fontaine Noire et eaux de ruissellement.
Émissaire	ruisseau de la Senge
statut	privé



Le prochain numéro du Lien traitera des quatre derniers lacs liés au Grandvaux.
Texte et photos : Bernard Leroy sauf mention contraire

UNE BICYCLETTE PAS ORDINAIRE

A PARTICIPÉ AU DÉFILÉ DU CENTENAIRE DES VIADUCS DE MOREZ LE 16 SEPTEMBRE 2012



Mon père, que pensez-vous de cette petite merveille de la technologie française ? C'est certainement ce qu'il vous faut pour rendre visite à vos ouailles un peu isolées !

Manufrance a pensé à tout pour votre confort :

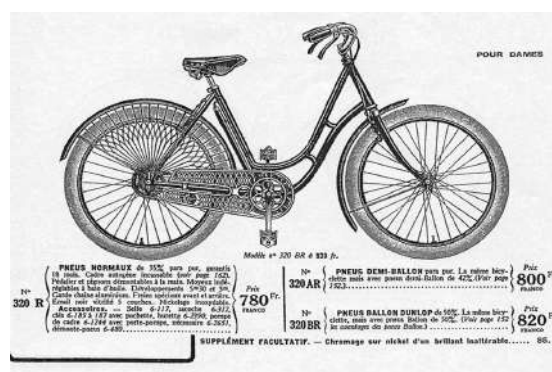
- 2 vitesses sans dérailleur avec un système de 2 roues libres inversées, plus besoin de lâcher le guidon et le bréviaire pour attaquer une côte. On pédale normalement sur terrain plat ou en descente, et dès que la route s'élève, il suffit de pédaler en arrière pour que tout devienne facile...



- Un éclairage très performant (en option) pour les retours de nuit.



- Des pneus de 35, 42 ou 50 mm pour s'adapter à tous les terrains.
- Un confort exceptionnel grâce à une selle révolutionnaire !
- Pour un accès plus facile et une meilleure sécurité si vous conservez la soutane, il existe un cadre surbaissé comme pour les dames.



Cette bicyclette, d'un modèle assez peu répandu, a appartenu à M. Dourolot, instituteur, avant d'être achetée par Noël Gaillard, qui en a fait don aux Amis du Grandvaux.

Texte Roger Grandmaître

Photos : Liliane Grandmaître, Marie-Noëlle Morel.

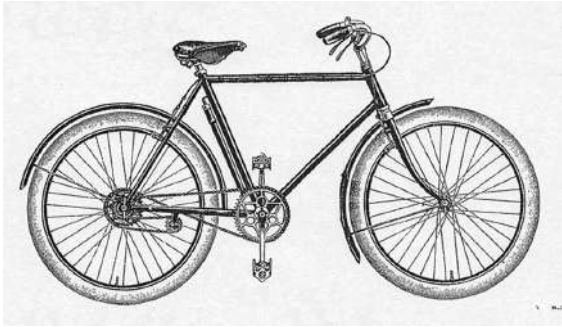
Sources : Internet et catalogue Manufrance

QUI ÉTAIT MONSIEUR DOURLOT ?

Souvent dans les expositions des Amis du Grandvaux, on découvre dans un coin « le vélo du Noël ».

Ah ! Oui !... celui à rétropédalage ?

Voilà ! C'est ça, comme un mot magique.



Quelques uns s'y sont essayés, mais apparemment, ne rétropédale pas qui veut ! Reste à contempler cet ancien vélo parce que quand même, il a une autre ligne que les nôtres plus modernes. Évidemment le parcours compliqué de la chaîne saute aux yeux et intrigue un peu, mais laissons cela aux techniciens...

En haut de la fourche avant, sous le guidon, nous découvrons une jolie plaque en cuivre portant le nom du premier propriétaire : Maurice Dourlot – Pont – Côte d'Or.



Autrefois, jusque dans les années après la guerre, chaque bicyclette devait porter sa plaque – Passible de procès-verbal en cas de défaut.

Maurice Dourlot est né à Fort-du-Plasne en 1888. C'est en Côte-d'Or qu'il exerça son métier d'instituteur car il entra à l'École Normale de Dijon. Sa carrière commença mal, avec la guerre de 1914-18, qu'il fit dans l'Infanterie, Sergent-chef ; il reçut la médaille militaire. Les hostilités terminées, il reprit son métier à Selongey et plus confiant dans l'avenir, il épousa Hé-

lène Saule à Fort-du-Plasne à la fin des grandes vacances de 1919. Ce n'est qu'à la retraite que le couple, toujours resté attaché à Fort-du-Plasne, pu revenir définitivement habiter la maison familiale au bout du village. Ils prirent certainement une part active à la vie communale puisque Maurice Dourlot fut élu Maire en 1947. Il ne fit qu'un mandat jusqu'en 1953. Il ne se représenta pas, apprécié pourtant. Dans le discours, écrit par Madame Martin, prononcé lors de ses obsèques en 1979, on peut lire : « Votre sage gestion, votre compétence dans l'administration laissent de vous le souvenir d'un magistrat loyal, intègre et juste. »

Monsieur Dourlot était violoniste, alors dans le cadre des préparatifs pour le centenaire de Vitaline Monnet en 1948, avec Numa Magnin, ils arrivaient à l'école l'après-midi et nous faisaient répéter le Ranz des vaches et le Tilleul. Là, permettez-moi une anecdote qui en découle : quand, au certificat d'études, les examinateurs me demandèrent de choisir un chant parmi les six que nous devions présenter, je sortis le Tilleul. Ils parurent satisfaits mais déclarèrent n'avoir jamais entendu ça ! Ce n'est que bien plus tard que je compris : sur la belle mélodie de Schubert, le texte avait été adapté pour la circonstance et au tilleul qui trônait alors à côté de la fontaine sur la place du village de Vitaline.

Il faut aussi évoquer la voiture de M. Dourlot, l'une des deux ou trois que nous remarquons bien car il n'y en avait pas encore beaucoup. Une Peugeot 202 de 1936 -78 A 39 - m'a dit avec une pointe d'admiration nostalgique son voisin, qui, tout jeune, devait déjà bien s'intéresser à la mécanique. C'était une belle voiture bien soignée, que M. Dourlot a donnée à un ancien élève rencontré à la maison de retraite de Champagnole où il s'est retiré quelques temps après la mort de sa femme en 1969.

Grâce à Noël Gaillard, aux Amis du Grandvaux, le vélo à rétropédalage de Maurice Dourlot reste « celui qui rappelle les hommes qui ne sont plus » (vers extrait du texte du Tilleul, version Fort-du-Plasne.)

Maryse Hugon

EN MARGE DE L'EXPOSITION DE L'ÉTÉ 2012

LE CHANVRE REDÉCOUVERT, LA COUTURE, LES ANIMATIONS...

L'exposition de l'été 2012 « Trésors d'antan au fil des plantes » a été un grand moment dans la vie de l'association. Rarement les commentaires des visiteurs mais aussi des bénévoles ont été aussi unanimes pour parler de réussite et de complète maîtrise d'un vaste thème. Les recherches documentaires préalables avaient commencé début 2012 et la quantité de renseignements recueillis est impressionnante. Il n'était bien entendu pas question de tout montrer, deux fermes Louise Mignot n'y auraient pas suffi.

Aussi, plutôt que de faire un compte-rendu de ce que beaucoup de nos adhérents ont déjà vu, il nous a semblé plus judicieux d'apporter des compléments sur le chanvre, culture en plein renouveau, sur l'enseignement de la couture et sur les animations qui rythmaient l'exposition.

LE CHANVRE, PLANTE UNIVERSELLE

L'apogée de la culture du chanvre se situe, en France, au XVIII^e siècle. Cette fibre était incontournable à la maison (toiles, vêtements...) comme à la ferme (cordes, toiles à sac, étoupe...) et était considérée comme un produit de première nécessité. Un assolement intégrant le chanvre permet une amélioration de la terre. Le chanvre était donc très commun dans le Grandvaux comme ailleurs. La France de 1850 en cultivait plus de 170 000 hectares.

Les anciens textes qui traitent des moulins



Battoir à chanvre reconstitué au musée départemental A. & F. Demard, Champlitte (Haute-Saône)

hydrauliques de notre région parlent la plupart du temps d'installations possédant trois rouages, c'est-à-dire trois machines, entraînées tour à tour par la même roue : le moulin à farine, la scie et le battoir à chanvre.

L'obtention d'un fil utilisable à partir de la plante exige de nombreuses opérations :

- Le rouissage. La plante séjournait dans l'eau

une dizaine de jours pour faciliter la séparation de l'écorce filamenteuse d'avec la tige,

- Le broyage avec le battoir (photo ci-contre) ou la braqua
- Le teillage consistait à séparer à la main la filasse, destinée au filage, du bois ou chène-votte utilisée en litière.
- Le peignage qui requérait une main d'œuvre spécialisée. C'était les pignards, paysans du Haut-Jura en particulier de la Pesse et des Bouchoux mais aussi du Grandvaux, qui partaient à l'automne dans les fermes de Haute-Saône, du Doubs, d'Alsace. Alphonse Gaillard les a évoqué avec lyrisme dans un de ses poèmes que nous reproduisons ci-dessous.
- Il restait à filer la filasse à l'aide du rouet, puis à tisser le fil ainsi obtenu pour en faire des toiles destinées aux multiples usages domestiques.

LES PEIGNEURS DE CHANVRE ⁽¹⁾

Au lieu de végéter durant de longs hivers
Sans travail, auprès des femmes filant la laine,
Jeunes et vieux, tous gens énergiques et fiers,
Par groupes, à pas lents, descendaient dans la plaine.

Ils allaient, le cœur haut, chaussés de lourds souliers,
Et, leurs sombres cheveux flottant sous de grands
feutres,
Traversaient les pays devenus familiers
Avec un doux mépris pour les horizons neutres.

Ils allaient, à la main quelque bâton noueux,
Heureux de ces beaux jours de vie aventureuse,
Devisant ou chantant, sous un ciel radieux,
Leur blouse étincelant sur la route poussiéreuse.

Ils allaient, droit au but, en fermes montagnards,
Et bientôt, par leurs soins, tout un chanvre superbe,
Bien apprêté, roui par les rudes « pignards »,
En fils souples et fins, s'étalait, roux, sur l'herbe.

Tous, mangeurs de pain noir et calmes buveurs
d'eau,
Pendant des mois entiers travaillaient sans relâche
Faisant vibrer entre eux les rythmes du Bélat (2)
Rendant plus solitaire et plus douce leur tâche.

Et, quand dans leurs goussets tintait l'argent gagné,
Joyeux, ils reprenaient le chemin des montagnes,
Préférant, malgré tout, leurs pays dédaignés
A toutes les cités et les grasses campagnes.

Ils rentraient, plus encore ivres de liberté,
De saine indépendance et d'horizons plus larges,
Saluant leurs rochers à l'austère beauté
Et leurs torrents, sur les cailloux, sonnant des charges !

Et quand, fourbus, brisés, arrivés au foyer,
Près d'eux leur souriaient les graves ménagères,
Ensemble, ils s'exaltaient au récit coutumier
Et les âmes s'ouvraient aux divines chimères...

Alphonse Gaillard

(1) *Echo des Monts-Jura (Plon)*

(2) *Patois spécial aux peigneurs de chanvre. Amalgame de plusieurs langues. S'orthographie aussi « Bellod ».*

Le souvenir des pignards aurait bien failli disparaître sans les travaux d'auteurs et d'associations qui se sont attachés à raconter les étranges coutumes de ces montagnards courageux. Voici un extrait de la publication « Patrimoine et Histoire de Champfromier » signé Ghislain Lancel :

Profession peigneur de chanvre

« Quand il n'y avait plus de travaux aux champs et que les travaux d'entretien d'automne étaient achevés, en octobre, les peigneurs de Champfromier se rendaient sur leur nouveau lieu de travail, celui du chanvre à peigner. Ils y

allaient à pied, emportant leur lourd peigne aux dents d'acier, parcourant une quarantaine de kilomètres chaque jour, en s'arrangeant pour arriver un dimanche, afin de pouvoir assister à la messe. Ils rentraient avant le printemps avec leur petit pécule, ou bien faisaient deux expéditions, l'une se terminant alors vers Noël et l'autre recommençant courant mars. Leur langage un peu secret, le bellod, a fait l'objet de nombreux articles dans les publications locales. A peu près à la même époque que celle des migrations saisonnières des peigneurs, les filles se dirigeaient vers Lyon dans les ateliers de soierie, parfois dirigés par des compatriotes. L'activité de peigneur tomba en désuétude à la fin du XIX^e siècle et ne fut que partiellement remplacée par la lapidairerie.

Le chanoine Vuillermoz, dans son livre sur les Deux villages en parenté, La Pesse et les Bouchoux, reprend un paragraphe du livre de



Reproduction d'une carte postale diffusée par la Fruitière de La Pesse, d'après un tableau de Ch. Mazuc.

Gustave Burdet sur le *bélan*, cet étrange parler des peigneurs de chanvre, les *pignards*. Ces deux villages étant limitrophes au nord de la commune de Champfromier, on peut certainement adapter ces récits à Champfromier. Les peigneurs se rassemblaient à Cerdon (Ain), ou à Bouchoux, et dès ce moment ils parlaient le bélan. Les hommes partaient par groupes, sous la conduite d'un chef, le touaire, ayant sous sa responsabilité un dégrossisseur (*euriblio*), les peigneurs (*fardieux*) et les apprentis (*gudis* ou *maris*). Ils partaient pour le Doubs, la Haute-Saône, et même l'Alsace [Ouvrage cité, p. 551-562, dont un volumineux lexique (Voir aussi

Genolin, p. 256-257)]. Paul Duraffour sauvait aussi de l'oubli en 1986 les activités de ces groupes de peigneurs : voyage à pied, grosses chaussures cloutées, ample roulière (blouse), large chapeau de feutre, gros parapluie, carnier en cuir et peigne. Il y avait trois sortes de peignes (*brite*), l'*euriblia brita* à grosses dents pour le dégrossisseur, une autre à dents moyennes et la *gorda brita* à dents douces sur laquelle le douaire fignolait le travail [P. Duraffour, dans Les Amis du Vieux Saint-Claude, n° 9 de 1986, p. 15-17, d'après ses souvenirs, G. Burdet et A. Gaillard dans la Randonnée d'un pignard]. »

Voici une preuve de l'importance du chanvre dans notre région : cette dictée donnée en 1898 à des élèves d'école primaire

Joseph
 Samedi 15 octobre 1898
 Dictée
 Le broyage du chanvre.
 C'est à la fin de septembre, quand les nuits sont encore tièdes, qu'à la pâle clarté de la lune on commence à broyer le chanvre. Dans la journée, le chanvre a été chauffé dans un four. On l'en retire le soir, pour le broyer chaud. On se sert pour cela d'une sorte de chevalet surmonté d'un levier en bois, qui, retombant sur ^{une} ~~la~~ mainvire, hâche la planche sans la couper. C'est alors qu'on entend la nuit, dans ~~la~~ les campagnes, ~~ce~~ ce bruit sec et ~~et~~ ^{séculaire} de trois coups frappés soudainement. Puis, un silence se fait; c'est le mouvement du bras qui retire la poignée de chanvre pour la ~~mettre~~ ^{broyer} dans ~~la~~ ^{sur une autre} partie de sa longueur. Et les trois coups recommencent; c'est l'autre bras qui agit sur le ~~les~~ levier, et toujours ainsi jusqu'à ce que la lune soit voilée par les premières lueurs de l'aube.
 Rédaction

UN PASSEPORT POUR LES PIGNARDS

Comme nos rouliers, les pignards devaient être munis d'un passeport pour se déplacer.

Le passeport intérieur a été, sous l'Ancien Régime, délivré de manière épisodique et limitée à certaines régions, tel le passeport délivré en temps de peste. Il comportait la plupart des éléments qui figureront sur les passeports de la période révolutionnaire : l'âge, la taille, la couleur des cheveux, la destination précise et le motif de déplacement. Il était signé par l'autorité municipale et vérifié au lieu de destination.

C'est en 1795 que le passeport est obligatoirement institué pour tous, à partir de 12 ans, mais sans véritable application. En 1798, la conscription devient obligatoire avec pour corollaire un strict contrôle de la population masculine et de ses déplacements. À l'origine le passeport semble donc lié à la mobilisation.

De ce fait, il n'était plus possible de sortir de son canton sans passeport. Ce document,

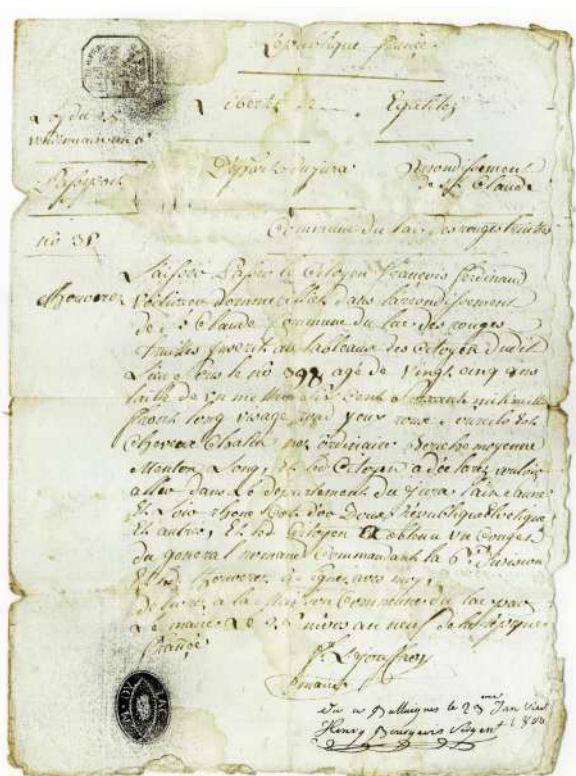
établi par l'autorité communale, était délivré pour un an. Au-delà, il y avait obligation à s'inscrire dans la commune de résidence.

En effet, l'insécurité sur les routes était un des soucis de l'administration. Les travailleurs saisonniers qui se déplaçaient étaient perçus comme une source d'ennuis possible : agitation dans les cabarets, propagation de fausses nouvelles, diffusion de rumeurs, voire collusion avec la contre-révolution. Les passeports permettaient de surveiller les déplacements tout en identifiant les personnes, ce sont les futures cartes d'identité.

Les pignards, assimilés aux ouvriers, devaient également respecter l'arrêté du 1^{er} décembre 1803 qui les obligeait à faire remplir un livret par l'employeur. C'était une sorte de laissez-passer à faire signer par les maires des villages traversés. Il arrivait que ces derniers y notent la conduite, la moralité. Sans ce livret le pignard était considéré comme vagabond.



Passeport de pignard délivré en 1815 à Louis Berthet-Bondet de Lalleiriat (Ain)(document Georges Paccoud)



Passeport de roulier délivré en 1800 à François Ferdinand Thouverez du Lac-des-Rouges-Truites (document Jean-Pierre Thouverez)

LA COUTURE OU LA TRANSMISSION D'UN SAVOIR

Savoir coudre faisait partie du savoir domestique indispensable en milieu rural jusqu'au début des années 60. Si la fabrication des vêtements était laissée aux couturières, repriser, marquer le linge, confectionner le linge de maison revenait à la mère de famille et à ses filles qui recevaient ainsi un apprentissage pratique basé sur l'expérience. Les connaissances de base s'acquerraient souvent à l'école à partir du moment où l'instruction devint obligatoire (1882). Certaines jeunes filles pouvaient également se perfectionner auprès d'une couturière professionnelle ou rentrer en apprentissage mais on sort là du cadre familial.

Il arrivait également que les femmes d'un village se réunissent pour échanger leurs compétences et se perfectionner. C'est sans doute ce que montre la photo ci-contre. Ce document date du tout début du

XX^e siècle. Il nous a été confié par Madame Claudette Bouvet.



Louise Belbenoit (2^{ème} en partant de la gauche), épouse de Dosithee Janier-Dubry, fille de Séverin Belbenoit (roulier) et d'Eugénie Berrez, mère de Joséphine Janier-Dubry qui est l'épouse d'Henri Bouvet. Cours de couture qui avait lieu à l'Abbaye « chez la Joséphine »

LES ÉCOLES MÉNAGÈRES

En 1912 lors de la création de l'école supérieure d'enseignement agricole et ménager de Grignon, messieurs Friant et Brocard formèrent le projet de demander au Conseil général du Jura les subventions nécessaires pour fonder une école ménagère ambulante dans le département.

Un extrait du Jura Agricole, de M.F Douaire, nous permet d'imaginer l'origine de cette école.

La femme d'agriculteur dans le Jura comme ailleurs, participe activement aux travaux des champs et de la ferme.

« Il en résulte qu'elle perd le goût du ménage, le néglige, porte peu de soins à l'alimentation de sa famille, n'entretient pas son linge convenablement, ne retire aucun bénéfice de sa basse-cour et se fatigue plus qu'elle ne devrait le faire »

En août 1913, le Jura possédait la douzième école ambulante en France.

Il fut décidé que l'enseignement se dispenserait à domicile avec le matériel nécessaire. La

nomination des maîtresses se fit le 15 octobre 1913.

L'école d'agriculture ambulante fonctionna sans interruption pendant la période 1914-1918. Elle se déplaça à Moirans, Septmoncel, Champagnole, Saint-Laurent et par la suite dans les petits villages en mettant en place les cours du soir pour les personnes ne pouvant fréquenter l'école la journée.

L'apprentissage de la couture et de l'entretien du linge occupait une place importante dans cet enseignement essentiellement pratique.

Les cours de couture ont perduré dans l'enseignement agricole féminin jusqu'en 1970 puis, après rénovation des programmes, on les a retrouvés dans les sections « économie familiale rurale » jusqu'au début des années 1980. On parlait alors de cours de « linges et vêtements ». Les lycées agricoles qui proposaient ces formations étaient devenus mixtes et les garçons comme les filles utilisaient la machine à coudre.

LES ANIMATIONS DE L'EXPO 2012

Voici quelques-uns des plus beaux moments des animations de l'expo 2012
(photos Liliane Granmaître, Christine et Bernard Leroy)



LES AMIS DU GRANDVAUX À SAINT-ÉTIENNE DU BOIS

Lors de notre première visite à la « Maison de Pays en Bresse » à Saint-Étienne-du-Bois, en mai 2012, pour nous documenter sur les différentes étapes du travail du chanvre, spontanément le Président de l'association nous a proposé la possibilité d'une intervention des bénévoles de l'association pour réaliser une démonstration de teillage, de peignage et de fabrication de cordes en chanvre.

Rendez-vous est pris pour le 27 juillet.

Cette animation a été le point de départ d'une grande complicité, d'une amitié entre les bénévoles des Amis du Grandvaux et les Bressans.

L'association réalise en octobre une grande fête sur 2 jours pour perpétuer une tradition ancienne « la paria », (la poire).

A titre de réciprocité, le samedi 20 octobre une quinzaine de Grandvaliers font une expédition « paria ».

Un guide est mis gracieusement à notre disposition pour une visite commentée du musée et de toutes les installations, on se prend à rêver, quand en serons-nous à ce stade ?

Pour la réalisation de cette paria il faut : deux tonnes de pommes, une tonne de poire et une cuisson de 12 heures.

On presse les pommes pour recueillir le jus que l'on fait réduire de moitié dans un chaudron de cuivre.

On « plume » les poires, (nous sommes en Bresse au pays du poulet alors on ne pèle pas les poires mais on les plume) et les quartiers de poires sont mis à cuire dans le jus de pomme réduit sur un feu de bois, après environ 5 heures de cuisson, lorsque le chef Joseph donne le top, il faut remuer, remuer pendant 6 à 7 heures afin que le mélange n'attache pas au fond du chaudron.

On obtient une consistance de pâte bien délicieuse ma foi qui sera mise en pot et vendue au profit de

l'association.

Pendant ces journées, on cuit également au feu de bois des galettes bressanes, on ne lésine pas sur la crème !!!

Toutes ces activités sont réalisées par les bénévoles dans la bonne humeur.

L'association organise entre autre un marché de Noël et une brocante.

Christine Leroy



Photo Christine Leroy



Photo Liliane Grandmaitre

ROBERT LE PENNEC

Les Amis du Grandvaux entretenaient des relations aussi suivies qu'amicales avec Robert Le Pennec, disparu accidentellement en juillet 2012. Nous lui consacrons cette page, à commencer par le texte de Jean Louvier qui l'a bien connu et apprécié au début de sa carrière spéléologique.

Onze juin 1971. Triste journée pour le Spéléo Club Sanclaudien qui perd son très actif secrétaire Jean Colin.

Voici maintenant sept ans que Robert Le Pennec fait partie de cette association où il est apprécié pour son sens de l'observation, cherchant toujours à enrichir ses connaissances. C'est sans surprise qu'il est élu au poste de président. Ayant fréquenté longtemps son prédécesseur, il connaît bien le fonctionnement du club.

Avec le concours de ses équipiers spéléos, il aura à cœur de continuer les travaux entrepris concernant notamment les chauves-souris, le recensement de la faune cavernicole du haut-Jura et la cartographie des réseaux souterrains. Il lui faudra encore consacrer du temps pour initier les jeunes recrues attirées par cette activité.

Petit à petit, il devient spécialiste dans bien des domaines qui « dorment » sous nos pieds : géologie, archéologie, exploration des cours d'eau souterrains, colorations, etc., toutes ces activités faisant l'objet de nombreux dossiers, photographies, publications, conférences... Robert participera encore à deux expéditions en Chine, point d'orgue de sa carrière de spéléologue.

Jean Louvier

En même temps que d'être un ami toujours disponible, Robert a souvent participé à nos activités. Nous avons recours à lui lorsque nos projets touchaient ses domaines de compétence, et ils étaient nombreux ! Disposant d'une fabuleuse documentation, de collections d'objets rares qu'il prêtait en toute confiance pour la durée d'une exposition, il n'était pas non plus



Photo Bernard Leroy

avare de conseils et nous avons souvent recours à lui pour vérifier des articles du Lien, qu'il s'agisse de géologie, de réseaux souterrains, de fours à chaux, de carrières de pierres... Pour tous ces sujets, il était LA référence.

C'est lui rendre hommage que de rappeler quelques-unes de ses collaborations récentes avec les Amis du Grandvaux.

- Automne 2005 : conférence sur les eaux souterraines du Grandvaux avec projection d'un diaporama.
- Lien n° 64, décembre 2007 : article sur l'histoire locale de la tuile.
- Sortie du 1^{er} mai 2010 : promenade géologique en Grandvaux.
- 28 juillet 2011, durant l'exposition sur le cuir : conférence sur la tannerie Paulin.
- Été 2011, exposition sur le cuir : prêt de sa collection de boîtes de graisse Paulin, de matériel d'exposition, de documents d'archives.
- Lien n° 73, juillet 2012 : important article sur les marbres des églises du Grandvaux.
- Été 2012, exposition « Trésors d'antan au fil des plantes » : prêt d'objets et de documentation.

La liste est loin d'être complète et nous avons de nombreux projets avec lui. Nous mesurons une fois de plus le grand vide qu'il a laissé après de sa famille et de sa foule d'amis.

FABRIQUER DU MORBIER À MORBIER

Rude épreuve pour Gilbert Banderier

(25 août 2012)



-Quelle heure est-il ?

-Mais que se passe-t-il ?

Le fruitier n'y comprend plus rien, les sociétaires s'interrogent au dessus du chaudron.



-Hé, entre nous, heureusement que le fromager de Saint Pierre était là pour conjurer le mauvais sort !



Morbier 2012 : angoisse pour le fromager, mais toujours de la bonne humeur autour de lui

Trois heures plus tard, Gilbert retrouve enfin son sourire, mais pas de morbier en deux fois, nous n'avons plus le temps. Il sera bon quand même.



Photos Liliane et Roger Grandmaître